



EDITO

Le Conseil Municipal a, lors de sa dernière séance qui s'est tenue le 31 mars, voté le compte administratif 2016 ainsi que le budget 2017.

Comme précédemment évoqué, ce budget a été construit dans un contexte difficile pour nos communes. Nous sommes toujours dans cette période d'une diminution des dotations de l'Etat.

Malgré cela, et comme nous nous y étions engagés pour cette année, nous n'avons pas augmenté les taux des 4 taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière bâti, taxe foncière non bâti et C.F.E.).

Pour faire face à la diminution de nos recettes, et de l'état des finances de la commune depuis 2014, l'accent est donc mis depuis 3 ans sur les économies de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Hormis, la ligne des frais de personnel (doublement avec les secrétaires pour le départ en retraite de Monique Aladenise), toutes les autres lignes budgétaires ont été revues à la baisse. Par contre, l'enveloppe des subventions pour l'association culturelle et sportive ainsi que le CCAS n'a pas diminué. Considérant ces deux secteurs, vitaux pour notre bien être à tous.

Ce gros travail, commence à porter ses fruits puisque le taux d'endettement par habitant a diminué passant de 843 € en 2014 à 405 € en 2016.

Côté investissement, tout dossier fait part d'une grande réflexion des élus afin de définir les priorités pour notre commune. Mais nous avançons toujours en fonction de nos moyens et afin de ne pas gaspiller les deniers publics avec des réalisations qui ne seraient parfaitement adaptées aux besoins.

RESPONSABILITE et GESTION SAINTE feront de LAPAN une commune prête à affronter son avenir plus sereinement.

Annie Raduget - Maire de Lapan

PROGRAMME DU CCAS

Déjeuner au Lycée Jacques Cœur

Judi 4 mai 2017

Dégustation d'un déjeuner servi par les élèves du restaurant d'application du lycée Jacques Cœur de Bourges

Voyage des aînés

Samedi 20 mai 2017

Journée « Plaisir des sens » avec la découverte de l'Orchidium de Fresnes, la dégustation d'une cuisine traditionnelle au Bouchon de Sassay et la visite de l'atelier St Michel (fabrique artisanale de madeleines).

Programme organisé par « Voyage Joubert »
dont le catalogue est à disposition à la mairie.

Cabaret Cirque National Palace

Dimanche 17 septembre 2017

Journée festive dans l'univers éblouissant
du National Palace de Vierzon

Dépliant remis à tous les habitants


MAIRIE

 48 route de la Vallée du Cher
18340 Lapan

 02 48 68 90 28

 mairie@lapan.fr

 www.lapan.fr

 Lundi et Jeudi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

*Vous pouvez également prendre rendez-vous
avec les élus de la commune.*

Annie Raduget, Maire 06 74 72 14 17

Jean Borello, 1^{er} adjoint 06 11 77 33 05

Marie-Claude Ladanne, 2^e adjointe 06 44 99 55 59

A NOTER

Dates des prochaines élections

Elections Présidentielles

1er tour : le 23 avril 2017

2ème tour : le 7 mai 2017

*Le bureau de vote sera ouvert
de 8H à 19H*

Elections Législatives

1er tour : le 11 juin 2017

2ème tour : le 18 juin 2017

Directrice de la Publication : Annie Raduget

Ont contribué à la réalisation de ce numéro : Valérie Charles, Jérémie Dupin, Nadège Fossé, Christine Gauriat, Daniel Gauriat, Nicolas Malin

Impression : Mairie de Lapan

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Les vœux de la municipalité ont été célébrés le 20 janvier 2017 à la salle des fêtes de Lapan devant une assistance nombreuse.

Annie Raduget, entourée de son conseil municipal, a tout d'abord remercié les acteurs locaux pour leur contribution au « bien-vivre à Lapan » puis a évoqué les **faits marquants de l'année écoulée**.

Les travaux réalisés avec le remplacement des vitraux de l'église, la mise en sécurité de la traversée du village, l'éclairage public du chemin de la Fontenille...

Les activités proposées avec un déjeuner au restaurant Jacques Cœur, le voyage des aînés, le repas républicain, les festivités de fin d'année... ainsi que les ateliers de bijoux, art floral et décoration de Noël.

En 2016, la commune a enregistré deux naissances, un mariage et un décès.

Annie Raduget a souligné l'arrivée de 8 nouveaux habitants -le nombre d'habitants est ainsi passé de 152 en 2010 à 196 en 2016- et a remis un cadeau aux nouvelles familles et aux nouveau-nés.



Annie Raduget a ensuite présenté les **projets pour l'année 2017** :

↳ Réfection des trottoirs avec la Communauté de communes ABC, Eclairage Public de l'impasse du Bouchet, Mise aux normes des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite, Installation de tables de pique-nique au terrain de boules.

↳ De nombreuses activités seront à nouveau organisées tout au long de l'année. Elles sont indiquées sur les bulletins trimestriels « Lapan Infos » et sur le site de la commune « lapan.fr ».

La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

JOURNÉE « TRUFFES » À LAPAN

Samedi 14 Janvier

Le succès a encore une fois été au rendez-vous lors du **troisième marché aux truffes** organisé par l'association des trufficulteurs de champagne berrichonne à la salle des fêtes de Lapan

Plus de 10 kilos de truffes ont été écoulés très rapidement par les sept producteurs locaux.

Les visiteurs ont profité également de la présence de producteurs de safran, d'escargots et de vins régionaux.



Le soir, un **repas « truffes »** était servi à la salle des fêtes.

Les amateurs ont dégusté le menu concocté par le restaurant Lapan's Berrichonne, avec bien sûr la truffe noire locale à l'honneur dans tous les plats.

SOIRÉE CHOUCROUTE

L'A.L.C.S. de Lapan organisait samedi 25 mars une soirée choucroute à la salle des fêtes.



Les participants ont dégusté ce repas alsacien dans une ambiance très conviviale, avec une animation musicale par un DJ.

SYNTHÈSE DES CONSEILS MUNICIPAUX

(les comptes-rendus officiels sont consultables sur le tableau d'affichage de la Mairie, en Mairie et sur le site lapan.fr)

Conseil du 3 février 2017

- **A l'unanimité**, adopte les **travaux d'aménagement de la salle polyvalente** de la commune, sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2017, arrête les modalités de financement, autorise le Maire à faire le nécessaire.
- **Approuve, à l'unanimité**, la participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires de Lunery pour l'année scolaire 2015/2016 soit 1 752 €.
- **Approuve, à l'unanimité**, la participation aux frais de mise en œuvre des activités périscolaires des écoles primaires de Lunery pour l'année scolaire 2016/2017 soit 1 000 €.
- **Donne son accord, à l'unanimité**, pour le renouvellement de la convention 2017 avec la SPA Cher. Le montant de la redevance est de 97,50 €.

Conseil du 31 mars 2017

- **Approbation du Compte de Gestion 2016 du Receveur Municipal** : Voté à l'unanimité
- **Approbation du Compte Administratif 2016** : Voté à l'unanimité
- **Vote du taux des 4 taxes directes locales pour 2017**

Le maintien des taux 2016 pour l'année 2017 a été voté à l'unanimité.

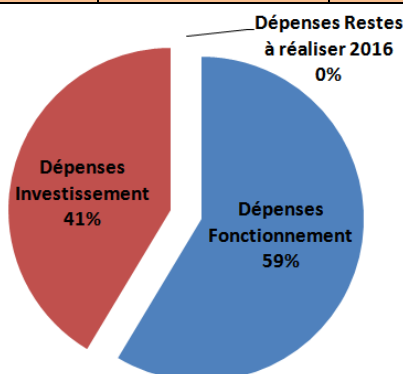
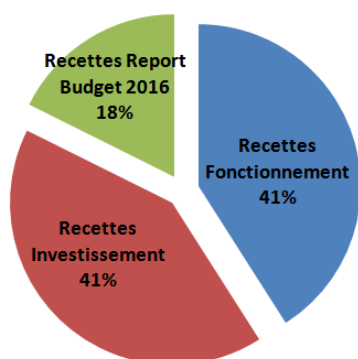
Taxe d'Habitation	10,34%
Taxe Foncière (bâti)	11,44%
Taxe Foncière (non bâti)	15,10%
CFE (Cotisation Foncière des Entreprises)	14,30%

- **Budget 2017**

Le budget 2017 a été voté à l'unanimité pour un montant total de 270 015 €.

RECETTES		
Fonctionnement	Investissement	Report Budget 2016
110 635 €	111 730 €	47 650 €

DEPENSES		
Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser 2016
158 285 €	111 730 €	0 €



A SAVOIR

SMIRTOM

Le SMIRTOM du Saint-Amandois organise, avec la société Plastic Omnium, une campagne de modification des bacs de 180 litres cloisonnés destinés aux verres et journaux, revues, magazines à partir du lundi 13 mars et pour une durée de deux mois.

A l'occasion de la présentation de votre bac à la collecte, un personnel mandaté par le syndicat modifiera les attaches du couvercle pour améliorer son étanchéité. Les usagers doivent laisser le bac à disposition toute la journée devant leur domicile à l'issue de la collecte afin de permettre la modification prévue. Deux équipes seront sur le terrain de 4 à 20 heures, afin de suivre les circuits de collecte.

CARTE D'IDENTITE

Depuis le 1er mars 2017, la procédure de délivrance de carte nationale d'identité est traitée selon les modalités en vigueur pour les passeports biométriques par les communes équipées d'une station de recueil de passeports.

La Mairie de Lapan n'étant pas équipée de cette station, vous devez formuler vos demandes auprès de la mairie de Châteauneuf sur Cher ou de Bourges.

Plus d'informations sur www.demarches.interieur.gouv.fr



NOUVEAU COMMERCE

Le boucher de Bigny-Vallenay « VOTRE BOUCHE RIT » passe désormais dans notre commune tous les mardis.

A partir de 10H30, il vous proposera ses produits à votre domicile.

PECHE DE L'ANGUILLE EUROPEENNE DANS LE CHER

La pêche de l'anguille sédentaire ou anguille jaune est autorisée du 01/04/2017 au 31/08/2017 en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Rappel : La pêche de l'anguille de moins de 12 cm (y compris civelle, alevin d'anguille) et la pêche de l'anguille argentée (ou anguille d'avalaison) sont interdites en 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

CONSEILS ET RÉGLEMENTATION

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est interdit.

Des solutions alternatives existent plus respectueuses de l'environnement, tels le compostage domestique, le broyage et paillage, les déchèteries.

ATTENTION En cas de non-respect du Règlement Sanitaire Départemental, **une contravention de 450 € peut être appliquée pour un particulier.** (article 131-13 du nouveau code pénal)



J'ai le bon réflexe pour mon véhicule hors d'usage :

je m'adresse à un professionnel agréé. C'est bon pour la planète... et c'est la loi !

LE SAVIEZ VOUS

1 500 €

C'est l'amende à laquelle je m'expose si **j'abandonne mon véhicule dans la nature ou sur la voie publique.**

Depuis le 22 mars 2017, les enfants de moins de 12 ans doivent porter un **casque à vélo**, qu'ils soient conducteurs ou passagers.

Une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 ans sans casque à vélo devra s'acquitter d'une amende de 90 €.

**À PARTIR DU 22 MARS 2017
À VÉLO, LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
SERA OBLIGATOIRE
POUR TOUS LES ENFANTS
DE MOINS DE 12 ANS.**

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**



Entretien des trottoirs

Depuis le 1^{er} janvier 2017, il est interdit aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques pour l'entretien de certains espaces publics.

En conséquence la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher ne peut plus entretenir les trottoirs de notre commune (désherbage), comme par le passé.

Merci à chacun de veiller à limiter la présence d'herbes sur les trottoirs aux abords de son habitation.

ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les vacances de Pâques, La Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher propose deux semaines d'accueil de loisirs :

- Du 10 au 14 Avril 2017 à LEVET
- Du 18 au 21 Avril 2017 à VENESMES

AGENDA

4 mai	Déjeuner au lycée Jacques Cœur de Bourges
8 mai	Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, aux monuments aux morts à 11H30
13 mai	Tour cycliste du canton de Trouy, organisé par l'US Florentaise avec le concours du Conseil Départemental du Cher et de toutes les communes du canton
18 & 20 mai	Marche nordique, RDV à 9H15 à la salle des fêtes (bâtons prêtés gratuitement)
20 mai	Voyage des aînés organisé par le CCAS et la Municipalité
21 mai	Randonnée pédestre organisée par l'A.L.C.S. de Lapan (3 circuits de 5 km, 11 km et 21 km)
11 juin	Marché lapanais organisé par l'A.L.C.S. de Lapan

